



## ● LE MOT DU PRÉSIDENT

### *Emballé... C'est trié !*

Oui, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, plus de question à se poser, tous les emballages ménagers, en papier, en plastique, en métal, en barquette polystyrène, en carton, ainsi que les films plastiques, seront à déposer dans le sac de tri jaune.

Cette réforme tant attendue arrive enfin.

Elle nécessite d'importants investissements au Centre de tri du SYVALOM à la Veuve, facilite le geste de tri de chacun de nous, et vise enfin à transformer notre économie linéaire : produire, consommer et jeter en une économie circulaire, limitant le gaspillage des ressources et la production de déchets.

Bon tri à tous !

*René Schuller*

## Actualités du SYMSEM

### ● NOUVEAUTÉS

Simplification des consignes de tri à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Une nouvelle plate-forme de déchets verts est à présent disponible à la déchèterie de Ville-sur-Tourbe.

Vous avez l'application Twitter ? Maintenant le SYMSEM y est présent : @SYMSEM51

N'hésitez pas à nous suivre !



# Simplification du geste de tri à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023

## ● TRIER TOUS LES EMBALLAGES

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, trier vos emballages devient plus simple, puisque **tous les emballages** (en papier, en métal, en carton, mais aussi en plastique), sans exception, pourront être déposés dans le sac jaune !

**C'est un emballage ?** Dans le sac jaune.

**Inutile de laver l'emballage**, il suffit de bien le vider.

**Déposez vos emballages séparés les uns des autres dans le sac** (non imbriqués).

Les sacs jaunes sont disponibles en  
mairie et au siège du SYMSEM !



### DANS LE SAC JAUNE

#### EMBALLAGES EN MÉTAL



Aérosols • Cannelles • Boîtes  
de conserve • Barquettes

#### EMBALLAGES EN CARTON



Cartons • Cartonnettes  
• Briques alimentaires

#### TOUS LES PAPIERS



Journaux, publicités, enveloppes...

#### NOUVEAU



**+ Petits éléments en acier  
et aluminium** (opercules,  
plaquettes de médicaments,  
capsules de café...)

#### EMBALLAGES EN PLASTIQUE

#### NOUVEAU

**+ Sacs, sachets, films**



**+ Barquettes**



**+ Pots et tubes**



Bouteilles • Flacons



## DANS LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES



Couches • Masques jetables •  
Mouchoirs en papier...



Lingettes • Éponges • Essuie-tout...



Restes de nourriture



Vaisselle cassée • Litière • Poussière •  
Objets en plastique (stylo...)



## DANS LE CONTENEUR À VERRE



Bouteilles • Flacons

(Uniquement en verre, bien vidés, sans bouchon ni couvercle).



Pots • Bocaux



## DANS LA BORNE À VÊTEMENTS



Tous les vêtements et le linge se déposent **propres et secs**,  
même s'ils sont usés.

Les chaussures s'attachent **par paire**.  
Tout est placé dans un **sac bien fermé**.

(Ne pas déposer d'articles souillés par des produits chimiques  
(solvant/peinture) ou simplement mouillés).

## ● GUIDE DU TRI

Un doute ? L'application « Guide du tri » de Citéo est là pour vous guider, en fonction des règles de tri sur votre territoire. Vous pouvez télécharger l'application en scannant le QR Code présent ci-dessous.



### L'application Guide du Tri



# Nous suivre

## ● PANNEAUPOCKET

Il s'agit d'une application gratuite que vous pouvez télécharger, afin de recevoir par notification, toutes sortes d'informations du SYMSEM en temps réel.



N'hésitez pas à scanner le QR Code afin de télécharger l'application gratuitement !



# Redevance Incitative

## ● CHANGEMENT DE SITUATION

Vous emménagez ? Vous déménagez ?

**Pensez à appeler :**  **N°Vert 0 800 710 677**

APPEL GRATUIT

Tout changement de situation doit être signalé : naissance, mariage, séparation, décès...



4 Grande rue, 51240 Dampierre-sur-Moivre  
03 26 70 19 28 - [contact@symsem.fr](mailto:contact@symsem.fr)  
Pensez à visiter notre site : [www.symsem.fr](http://www.symsem.fr)